



Le 20 Septembre 2023

Participation citoyenne  
Énergie renouvelable  
Économies d'énergie

## Compte rendu de notre troisième Assemblée Générale

La troisième AG de l'ASBL Vent d'ici s'est tenue le Mercredi 20 Septembre 2023 au foyer culturel de Sprimont, à 19H00.

### Approbation du PV de l'AG précédente.

Les membres effectifs ont approuvé à l'unanimité le PV de l'AG 2022, les comptes, le budget, le rapport d'activités et les perspectives après présentation comme c'est prévu légalement dans le cadre d'une Assemblée Générale annuelle d'une ASBL.

Voici les points qui ont été abordés :

**Révision des statuts** : Modifications législatives, révision des statuts (Intégration des ASBL dans le code des sociétés et des associations).

Approbation par l'assemblée générale.

### Présentation des comptes par le trésorier

Le solde déficitaire de l'exercice 2022 s'élève à -123,82 € et le solde des comptes au 31/12/2022 est positif à 4193,91 €.

Approbation par l'assemblée générale.

### Renouvellement des mandats d'administrateurs

Les administrateurs suivants en fin de mandat sont reconduits dans leurs fonctions : GOFFIN Jean-Marc, HUPPERTS Gérard, MICHEL Benoît, MINGUET Roland.

Approbation par l'assemblée générale.

### Présentation des activités effectuées en 2022 par le secrétaire

#### Conférences

La Conférence « Le Clic écologique » du 16/2/2022 a connu un beau succès avec une salle comble.

*Bref résumé* : Qu'est-ce que la sobriété numérique ? Nous avons accueilli des membres du Groupe InformÉthique des « Amis de la Terre » qui ont mis en lumière cette pollution presque « invisible » produite par nos appareils connectés (smartphones, ordinateurs, tablettes, télévision...) et nous ont proposé des pistes concrètes d'action.

La Conférence « Économies d'énergie » du 28/9/2022 a connu un beau succès avec, de nouveau, une salle comble. Les 4 intervenants, praticiens de la région dans le domaine de

l'énergie, ont expliqué que faire dans les domaines de la mobilité, du chauffage, de l'électricité et des panneaux solaires.

#### **Atelier « Monitoring énergétique »**

Organisé le 26 Novembre 2022 avec une dizaine de participants, cet atelier a montré de façon pratique comment surveiller et enregistrer ses consommations d'électricité afin de mieux en maîtriser les coûts.

#### **Participation au plan d'action climat**

Le comité et plusieurs membres de l'ASBL ont été présents aux réunions du comité POLLEC de la commune de Sprimont.

#### **Site web et Newsletters**

Durant la période, sept newsletters ont été envoyées à nos membres (La newsletter a 187 inscrits à ce jour). On peut les retrouver toutes dans la section « Newsletters/Archive » de notre site web [www.ventdici.be](http://www.ventdici.be).

Le site web a été complètement remis à jour au début de l'année 2022. On y retrouve des informations générales sur le climat et les énergies renouvelables, nos activités passées et futures, ainsi qu'un certain nombre de documents de référence. Vent d'ici est aussi présent sur Facebook.

#### **Réunions de comité**

Sur la période, plus de vingt réunions de notre comité, comprenant régulièrement des invités extérieurs, nous a permis de préparer l'avenir et d'organiser nos communications et nos événements futurs.

### Présentation des Objectifs de l'association pour l'année à venir par le Président

- Mars 2023 Conférence « Avenir de l'électricité »
- Parc éolien de Sprimont : la commune a engagé un expert pour s'occuper du montage financier. Vent d'ici se tiendra informé et transmettra aux membres tout nouveau fait venant à sa connaissance.
- Poursuite des visites de terrain (biogaz, parc éolien, etc.)
- Poursuite des conférences (Hydrogène, nucléaire, stockage de l'énergie, véhicules électriques, ...)
- Organisation d'ateliers « opérationnels » et de séances d'explications des factures d'électricité. Ces dernières seront organisées à partir d'octobre 2023 et accessibles aux membres.

- Il n'y a pas eu de remarque particulière.

- La séance est clôturée à 19H45.



Roland Minguet,

Le président.

Benoit Michel,

Le Secrétaire.

